

Le 8 décembre 2020 – 17:45 CEST

AudioValley : Sébastien Veldeman ♦ investorrelations@audiovalley.com ♦

Actifin : Simon Derbanne ♦ sderbanne@actifin.fr ♦

- **Avec la création de Jamendo Rights Management, AudioValley part à la conquête du marché de la gestion collective des droits musicaux.**
- **Un potentiel important sur un marché de 6 milliards d'euros.**

AudioValley, spécialiste international des solutions technologiques dans l'audio digital, (code ISIN : BE0974334667 / code mnémonique : ALAVY) annonce la création de Jamendo Rights Management, une nouvelle activité dédiée à la gestion collective des droits musicaux. Cette décision fait suite à l'obtention du statut d'Entité de Gestion Indépendante (EGI) obtenu en février 2019 pour la plateforme de musique Jamendo.

Suite à une Directive européenne, le statut d'EGI permet aujourd'hui aux titulaires de droits d'être libres de confier la gestion de leurs droits musicaux à des entités commerciales plutôt qu'à des organismes nationaux de gestion collective (telles que SACEM, SGAE, GEMA, etc.). Avec cette libéralisation, c'est un marché considérable qui s'ouvre. L'ensemble des organismes de gestion collective sur les marchés où opère le Groupe gèrent environ 6 milliards d'euros de revenus par an¹.

Jusqu'à aujourd'hui, Jamendo était une plateforme de gestion des droits et de commercialisation de licences musicales dites « libres de droit » pour son catalogue de 650 000 titres. Avec cette nouvelle activité, les équipes de Jamendo vont désormais pouvoir élargir leur champ d'intervention en matière de gestion et de monétisation des droits pour le compte des 40 000 artistes présents sur la plateforme. Cette nouvelle activité va également être un tremplin pour attirer de nouveaux talents à la recherche de nouveaux canaux pour valoriser leurs œuvres musicales.

Jamendo Rights Management entend ainsi s'imposer rapidement sur le marché en offrant aux détenteurs de droits une plus grande transparence et une plus juste allocation des revenus par rapport aux modèles traditionnels. L'attractivité de Jamendo Rights

¹ Source : Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs (CISAC)

Communiqué de presse

www.audiovalley.com

AudioValley

Le 8 décembre 2020 – 17:45 CEST

AudioValley : Sébastien Veldeman ♦ investorrelations@audiovalley.com ♦

Actifin : Simon Derbanne ♦ sderbanne@actifin.fr ♦

Management reposera également sur sa forte expertise digitale au cœur de la transformation actuelle de l'industrie de la musique.

Le lancement de cette activité s'inscrit parfaitement dans la dynamique de Jamendo. Pour rappel, le pôle Jamendo a généré au titre de l'exercice 2019 2,7 M€ de chiffre d'affaires, soit 12% de l'activité totale du Groupe. Les premiers revenus issus du déploiement de Jamendo Rights Management sont attendus dès 2021.

Alexandre Saboundjian, Administrateur Délégué et fondateur de AudioValley, déclare :
« L'ouverture du marché de la gestion des droits va permettra à l'ensemble du monde de la musique de disposer d'alternatives en fonction des besoins de l'artiste. Ceux-ci ont totalement évolué ces 15 dernières années avec l'essor du digital. Cette évolution de la gestion des droits représente aussi une réelle opportunité pour des entreprises privées de pouvoir participer à un marché de 6 milliards d'euros. Fort de sa maîtrise technologique et sa capacité démontrée à accompagner les artistes et à gérer leurs catalogues avec plus 10 ans d'expérience, Jamendo est idéalement placée pour profiter de cette transformation. »

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Chiffre d'affaires 2020

Mercredi 27 janvier 2021, après bourse

CONTACTS

AUDIOVALLEY

Sébastien Veldeman

+ 32 (0) 2 466 31 60

investorrelations@audiovalley.com

ACTIFIN, communication financière

Simon Derbanne

+33 (0)1 56 88 11 14

sderbanne@actifin.fr

ACTIFIN, relations presse financière

Jennifer Jullia

+33 (0)1 56 88 11 19

jjullia@actifin.fr

investorrelations@audiovalley.com